

## **Conditions générales de vente.**

Les présentes conditions générales visent à définir les relations contractuelles entre Nicolas Laporterie SIREN 508 143 658, propriétaire du site Devispro.com et les adhérents. Les adhérents acceptent l'intégralité des présentes Conditions Générales de vente qui prévalent sur tout autre document contractuel.

### **Article 1 : définitions.**

« adhérent » ou « professionnel » désigne le client souhaitant recevoir les demandes de devis émanant du site Devispro.

« utilisateurs » désigne les particuliers ou les entreprises faisant appel au service de Devispro pour trouver des prestataires aptes à réaliser leurs projets.

### **Article 2 : le service d'envoi de demande de devis.**

Devispro.com transmet par mail aux professionnels les demandes de devis émanant du site internet devispro.com et bien des autres sites du groupe devispro correspondant à leur métier et à leur zone d'activité.

### **Article 3 : indépendance et équité.**

La société transmet en toute indépendance les demandes de devis selon les stricts critères d'adéquation entre le projet de l'utilisateur et les caractéristiques du professionnel en ce qui concerne ses compétences et sa zone d'activité. Indépendance et équité font partie des critères pris en compte dans la transmission des projets.

### **Article 4 : données personnelles.**

Les données fournies par le professionnel resteront strictement confidentielles. Le professionnel s'engage à fournir à Nicolas Laporterie des informations personnelles strictement exactes et sincères.

### **Article 4 : obligations du professionnel.**

Le professionnel doit être une société ou une personne physique dument enregistré selon la réglementation en vigueur qui lui est applicable, et être à jour de ses assurances obligatoires. De plus, le professionnel s'engage à produire des devis gratuits aux clients dans un délai de huit jours maximum à compter de la réception de la demande de devis, à s'acquitter d'un travail de qualité, à laisser les chantiers propres, à appliquer des tarifs compétitifs et à respecter les délais et les montants prévus dans les devis. Le professionnel doit également mettre un lien vers le site devispro.com sur sa page d'accueil.

### **Article 5 : tarif et facturation.**

Le tarif est variable selon les activités du professionnel. Une grille des tarifs est fournie en annexe. Les prix peuvent être modifié à tout moment mais ne seront applicables qu'après notification aux professionnels.

### **Article 6 : responsabilités.**

La société ne pourra être tenu pour responsable si un projet correspondant au profil d'un professionnel ne lui est pas transmis, ou si les devis de ce dernier ne donnent pas lieu à acceptation de l'utilisateur du site Devispro.com. La société ne pourra être tenue pour responsable en cas de défaillance technique indépendante de sa volonté, en cas de force majeure et dans tout autre cas non lié à son fait l'empêchant de respecter ses obligations contractuelles. Dans tous ces cas, tout défaut ou retard d'exécution de ses obligations ne sauraient entraîner ni réparations, ni dommages et intérêts sous toutes formes que ce soit. Plus généralement, la société ne saurait être tenu pour responsable, sans que cette liste soit exhaustive, de tout préjudice matériel et/ou immatériel, direct et/ou indirect liés à l'utilisation du site ou de ses services, de perte de données, de chance, de marché ou de profit, ou d'interruption de service.

### **Article 6 : durée du contrat.**

Le présent contrat de fourniture de service est valable indéfiniment. Le professionnel peut à tout moment par simple mail à l'adresse de la société interrompre le contrat.

### **Article 7 : références commerciales.**

La société est expressément autorisé par le professionnel à utiliser le nom de ce dernier à titre de références commerciales, sous quelque forme que ce soit.

### **Article 8 : résiliation.**

Chacune des parties pourra à tout moment mettre fin à ce contrat dans la mesure où l'autre partie n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation interviendra de plein droit 7 jours après la réception de la lettre recommandée sans que les sommes déjà versées ne puissent être réclamées.

**Article 9 : invalidité d'une disposition.**

Si l'une des clauses du présent est contrat est contraire au droit en vigueur, elle sera réputée non écrite mais n'entraînera pas la nullité du contrat.

**Article 10 : litiges.**

Les présentes conditions sont régies par les lois françaises. En cas de contestation ou de litige, les tribunaux compétents sont ceux du propriétaire du site.